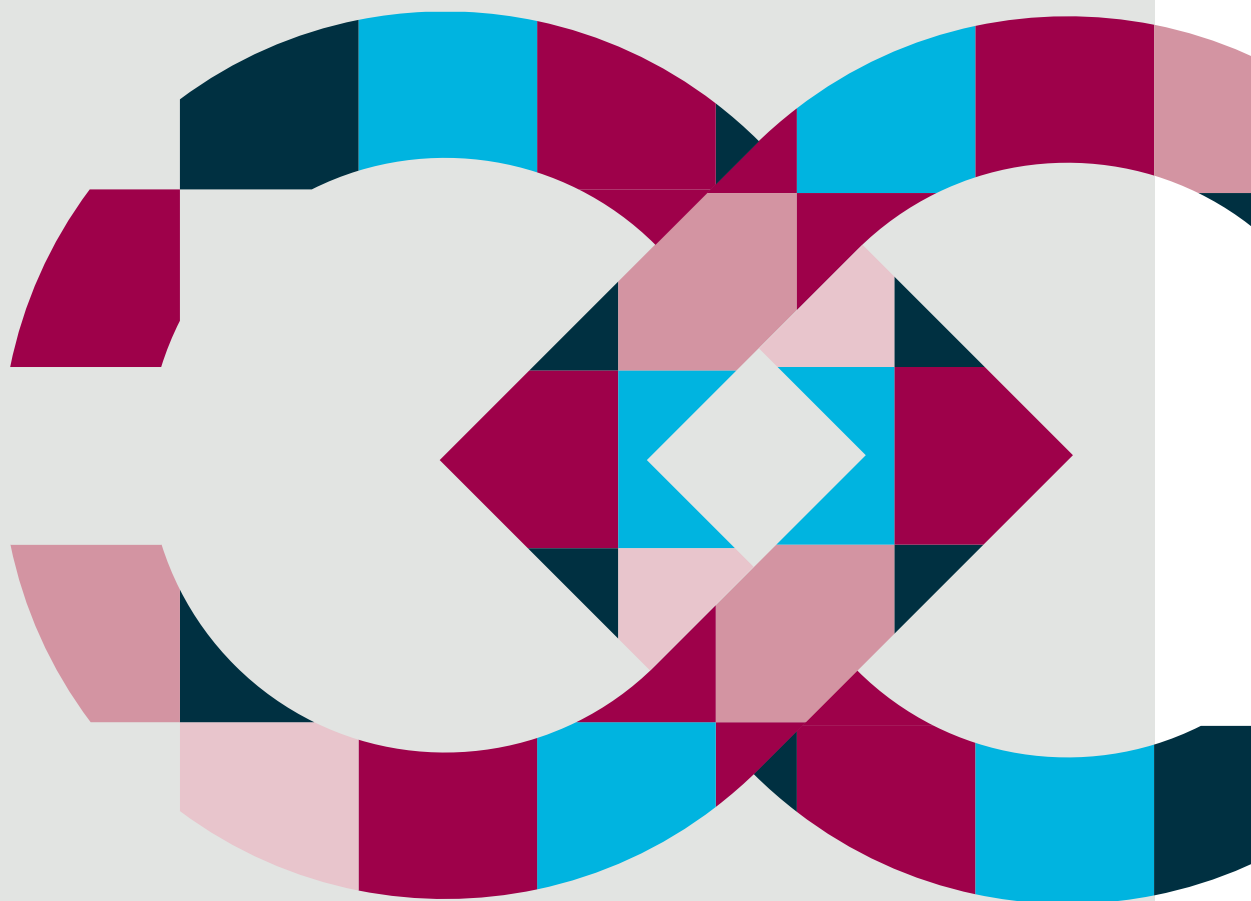


Rapport annuel

2022
2023



CONSEIL
INTERPROFESSIONNEL
DU QUÉBEC

RASSEMBLER.
ÉVOLUER.



Madame Nathalie Roy

Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Madame la Présidente,

Conformément à la loi, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

**La ministre responsable de l'application des lois professionnelles,
Sonia LeBel**

Madame Sonia LeBel

**Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale**

Présidente du Conseil du trésor
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, conformément à l'article 22 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26).

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

**La présidente,
Danielle Boué, t.i.m.(E), ASC**





Table des matières

1	Mission, vision et valeurs	6	9	Services aux membres	34
2	Coup d'œil sur le CIQ	8	10	Vie associative	38
3	Rapport de la présidente du CIQ	10		Comités	39
4	Rapport du directeur général du CIQ	16		Groupes de travail	41
5	Comité exécutif 2022-2023	20		Forums	43
6	Équipe permanente du CIQ	22	11	Programme de reconnaissance	44
7	Actions et interventions publiques	24		Prix du CIQ 2022	45
8	Consultations et rôle-conseil	32		Jury de sélection	46
				Mérites du CIQ 2022-2023	47
			12	États financiers	49

Mission, vision et valeurs



Mission

Agissant comme lieu de concertation et de services auprès des ordres professionnels, le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) est un acteur de changement et d'influence auprès des instances gouvernementales.

Vision

Être une référence incontournable qui fait évoluer le système professionnel pour le rendre plus agile et contemporain.

Valeurs



Rigueur

Le CIQ se distingue par son expertise et sa compétence.



Engagement

Le CIQ exerce son leadership dans ses prises de position d'intérêt public.



Inclusion

Le CIQ fait preuve d'ouverture, de respect et de collaboration dans ses réflexions et ses travaux.



Cohésion

Le CIQ rallie ses parties prenantes en vue d'une action concertée au sein du système professionnel.



Coup d'œil sur le CIQ



Le Conseil interprofessionnel du Québec, c'est...

Un organisme-conseil depuis

1973



Plus de

422 000

professionnels et professionnelles



21%

des diplômés
collégiaux
et universitaires



Permanence de

8

employés
dévoués



64,5%¹

sont des femmes



7

forums

Porte-voix des

46

ordres professionnels
et des

55

professions
réglementées,
répartis dans

3 secteurs d'activités :



**Santé et
relations humaines**



**Droit, administration
et affaires**



**Génie, aménagement
et sciences**

1. En date du 29 mai 2023. Ref. Office des professions du Québec

Rapport de la présidente du CIQ



Au terme de ma première année à la présidence du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), j'ai le privilège de vous présenter les principales activités réalisées au cours de la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Au cours de cette année, le CIQ a tenu cinq assemblées des membres, 14 réunions du comité exécutif, dont quatre réunions spéciales, et une rencontre de réflexion stratégique.



Danielle Boué
Présidente



Une première année qui aura été marquée par de nombreux changements. D'abord, un changement de garde s'est effectué à la direction générale avec le départ de monsieur Marc Beaudoin et l'entrée en fonction de monsieur Laurent Émery en janvier 2023, ainsi que le départ de sept autres employés au cours de cette même période. Un contexte aussi marqué par l'arrivée d'une nouvelle ministre responsable de l'application des lois professionnelles ainsi que d'une nouvelle présidente à l'Office des professions du Québec. Malgré cette conjoncture particulière, je suis fière des réalisations du CIQ et, d'emblée, je tiens à saluer et remercier très sincèrement les membres de la permanence qui, malgré les bouleversements vécus au sein de l'organisation, ont démontré un engagement exceptionnel et une efficacité à œuvrer dans un contexte difficile.

J'ai entrepris mon mandat avec la volonté de voir le CIQ devenir un acteur de progrès et d'influence au sein du système professionnel, d'accroître son agilité décisionnelle et, surtout, de voir se développer la culture du « nous » autour de cette grande table qui regroupe les 46 ordres professionnels québécois. Ce changement de culture vise, plus que jamais, à orienter nos actions vers des préoccupations collectives. Au cours des dernières années, grâce aux travaux qu'il a réalisés, le CIQ a développé son intelligence collective et établi sa notoriété. Il doit maintenant parler d'une seule voix, passer du « je » individuel au « nous » collectif, et respecter les valeurs d'inclusion, de rigueur, de cohésion et d'engagement qu'il s'est donné. Il doit bien positionner les enjeux systémiques et les besoins actuels et émergents de la société québécoise au cœur de ses travaux, et ce, par un dialogue constant et empreint d'une grande écoute de ses 46 membres. Cette année aura donc marqué une nouvelle ère de collaboration avec nos membres et nos partenaires. **RASSEMBLER ET ÉVOLUER** sont plus qu'une simple représentation d'une image de marque. Ces mots guident, plus que jamais, les actions du CIQ vers la concertation de l'ensemble de ses membres.

Le CIQ aura donc réussi à assumer pleinement sa mission, malgré tous ces changements et malgré un contexte électoral et l'arrivée d'un nouveau gouvernement.

Rôle-conseil auprès des autorités gouvernementales

La modernisation du système professionnel

Cette année a marqué la continuation de nos travaux sur la modernisation des professions et du système professionnel. Les professions québécoises évoluent au même rythme que les développements importants qui marquent la société. Pourtant, malgré l'explosion des connaissances scientifiques et des technologies, il est déplorable de constater que plusieurs professions n'ont pas vu leur champ d'exercice ou leurs activités réservées mis à jour depuis trop longtemps. À cet effet, le CIQ a produit des documents sur les enjeux relatifs à la modernisation des lois professionnelles et des champs d'exercice.

Le CIQ a également rendu publics des documents phares sur les mécanismes de réserve et de partage d'activités, sur l'évolution et l'élargissement des responsabilités sociales et sociétales des ordres, et sur la création, fusion, unification et intégration d'ordres professionnels au système actuel. Ces travaux sur la modernisation ont également permis au CIQ de formuler des recommandations quant à la modernisation des trajectoires législatives et réglementaires. Car il demeure que l'efficacité de ces trajectoires est une pièce maîtresse du dossier de la modernisation du système professionnel. Les ordres souhaitent une réglementation qui leur permettra de mieux faire face aux réalités actuelles et futures. Une réglementation pertinente, souple, qui prend en compte leur autonomie et leur responsabilité. Ils souhaitent également que les trajectoires législatives soient simples, structurées, transparentes et qu'elles fournissent des décisions ancrées dans l'expertise.

Le CIQ remplit cette fonction parce qu'il constitue un espace privilégié pour débattre et promouvoir des solutions en vue d'améliorer le système professionnel québécois. D'ailleurs, je tiens à rappeler qu'au cours de l'année, le CIQ a organisé trois événements qui ont permis aux ordres d'entendre les points de vue de plusieurs parlementaires sur les enjeux de modernisation.

- › Le 26 mai 2022, dans le cadre de son Assemblée générale annuelle, le CIQ a accueilli des représentants de formations politiques, ainsi que le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Christian Dubé, qui se sont adressés aux représentants des ordres;
- › Le 15 septembre 2022, en contexte préélectoral, le CIQ a organisé un débat électoral entre les représentants de quatre formations politiques sur quelques enjeux du système professionnel québécois;
- › Le 23 janvier 2023, le CIQ a accueilli la ministre responsable de l'application des lois professionnelles, madame Sonia LeBel, lors d'une rencontre au cours de laquelle elle a écouté les préoccupations des 46 ordres et a annoncé ses deux grandes priorités pour le système professionnel : soutenir le « Plan santé » et mettre le système professionnel sur la voie de la modernisation.

Dossier du Plan Santé

À l'été 2022, soucieux d'apporter un éclairage constructif à un projet de modernisation du système de santé et de services sociaux, le CIQ a mis en place le Forum sectoriel des présidences des ordres en santé et relations humaines. Ces 29 ordres ont été invités à identifier quelle forme pourrait prendre la contribution de chacune de leurs professions, afin de favoriser l'accès aux services de première ligne en santé et relations humaines. Il s'agit de la première fois, depuis quelques décennies, que pareil portrait est réalisé pour l'ensemble des ordres du secteur de la santé et des relations humaines. En septembre 2022, le document *Agir maintenant pour améliorer l'accès en santé et services sociaux*, produit par le CIQ, a été rendu public. Il suggère des pistes de solutions précises, émanant des ordres, afin d'atteindre ce grand objectif du Plan santé. Tout au cours de l'année, le CIQ a continué à jouer un rôle constructif dans les travaux du ministère de la Santé et des Services sociaux et ceux des ordres professionnels.

Dossiers de l'immigration et des relations internationales

Le CIQ a continué à travailler au sein du comité stratégique du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Le 22 mars 2023, le *Budget du Québec 2023-2024* octroyait 164 millions de dollars sur cinq ans pour des priorités reliées à l'intégration professionnelle des personnes immigrantes. Le CIQ appuie ces mesures. Le rapport du CIQ sur la modernisation des types de permis et d'autorisations d'exercer s'inscrit dans la continuité de la réflexion amorcée par l'organisation sur les enjeux liés à l'intégration professionnelle des personnes immigrantes.

Le CIQ a également offert sa collaboration au ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) pour la négociation de l'Entente entre le Québec et la Suisse en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles en vue d'un arrangement de reconnaissance des qualifications professionnelles mutuelle (ARM), ainsi qu'à l'ouverture des discussions avec le Sénégal.

Autres actions

À la suite de l'adoption du projet de loi n° 14, *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail* (L.Q. 2022, c. 2), le CIQ a fait des démarches de sensibilisation auprès de différentes organisations étudiantes.

Aussi, le CIQ a organisé des activités de formation à l'intention des ordres professionnels, en vue de les accompagner dans leurs obligations en vertu de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* (L.Q. 2022, c. 14), et de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (L.Q. 2021, c. 25). Le CIQ a également produit un guide relatif aux nouvelles responsabilités des ordres professionnels en matière de protection des renseignements personnels.

Enfin, le CIQ a fait diverses démarches en lien avec le projet de loi n° 3, *Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives*. Celles-ci visaient à réitérer les préoccupations exprimées, tant par les ordres professionnels que par le CIQ, à l'égard de la protection du secret professionnel et de l'arrimage avec la réglementation professionnelle.



Rôle associatif du CIQ

Grâce à nos instances, le CIQ contribue à l'enrichissement du système professionnel québécois. Dans un objectif d'amélioration constante et d'optimisation de notre efficacité organisationnelle, le Comité de gouvernance et d'éthique a commencé cette année la révision des Règlements généraux du CIQ. Essentiellement, les premiers travaux visent l'actualisation des sections portant sur les comités statutaires, les comités spéciaux et divers forums.

Encore cette année, le CIQ a offert de nombreuses formations à ses membres :

- › Formation sur les techniques d'entrevue (dispensée à trois reprises);
- › Formation sur la gestion inclusive de la diversité ethnoculturelle pour les professionnels et les personnes chargées d'élaborer ou d'appliquer des conditions de délivrance de permis (dispensée à deux reprises);
- › Formation sur la gestion de la diversité ethnoculturelle pour les administrateurs des ordres professionnels (dispensée à deux reprises);
- › Formation sur l'animation d'une assemblée délibérante;
- › Formation sur le processus disciplinaire;
- › Formation de base pour administrateurs d'ordres professionnels (dispensée à deux reprises);
- › Formation sur l'évaluation des compétences;
- › Formation sur la Loi 25 à l'intention des responsables des ordres professionnels;
- › Formation sur la Loi 25 à l'intention des membres des ordres professionnels.

Le CIQ a également tenu deux séances d'information en lien avec la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* : l'une à l'intention des personnes travaillant à l'inspection professionnelle, et l'autre aux personnes travaillant au bureau du syndic. Quatre dîners-conférences portant sur la cybercriminalité ont également été organisés à l'intention des ordres.

Enfin, je tiens à remercier monsieur Marc Beaudoin qui nous a quittés en octobre, monsieur Laurent Émery qui lui a succédé, et l'équipe de la permanence du CIQ. Un chaleureux merci également à mes collègues du comité exécutif pour leur appui, leur franchise et la qualité de nos échanges. Finalement, je remercie les représentants des ordres pour leur confiance et leur engagement dans les dossiers du CIQ.



Rapport du directeur général du CIQ



Une année de transition sous le signe de la consolidation

L'année du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 est une année de transition à la direction générale et dans l'équipe du CIQ, une transition de laquelle l'organisation ressort néanmoins grandie et ragaille, prête à plonger dans le cœur de son *Plan stratégique 2021-2025*.

Le CIQ a vécu de nombreux changements au sein de l'équipe de la permanence, soit le départ de monsieur Marc Beaudoin à la direction générale à la fin octobre 2022 ainsi que celui de sept autres employés, de même que l'arrivée de trois nouvelles personnes. J'aimerais souligner l'engagement et la passion de monsieur Beaudoin. Ses cinq années à la direction générale du CIQ auront été marquées par la réalisation de projets porteurs à valeur ajoutée, dont la mise à jour de notre image de marque, le développement des services partagés et la création d'une direction des services aux membres. Dans la foulée, je salue aussi le travail des employés qui nous ont quittés.

La période de transition en ressources humaines n'a certes pas été évidente à vivre à l'interne, et je me dois de remercier et de féliciter les personnes qui ont tenu le fort à cette occasion. D'abord, notre présidente, madame Danielle Boué, dont la grande humanité, la connaissance du CIQ et le dévouement ont permis de garder le cap dans l'entre-deux. Ensuite, l'équipe compétente de la permanence qui est restée engagée et motivée, et dont la collaboration et l'accueil, à mon arrivée, ont fait une énorme différence. Sans l'ombre d'un doute, toutes et tous ont été à la hauteur des valeurs que porte le CIQ. Merci et chapeau bas!

Le bilan des activités démontre que le CIQ est néanmoins resté fort et pertinent à travers cette période. Son caractère essentiel dans l'espace public et l'importance de mettre en valeur le système professionnel au Québec ne sont plus à démontrer.

Consolider la mission, les objectifs, la pertinence et la notoriété du CIQ est exactement la tâche que l'on m'a confiée et à laquelle je me suis attelé dès mon entrée en poste, en janvier 2023.



Laurent Émery
Directeur général



Dans le feu de l'action

La période qui couvre mon rapport d'activités à proprement parler correspond donc seulement au quatrième trimestre de l'année 2022-2023, soit de janvier à mars 2023 – ce qui confère un format inhabituel à ce rapport. Le CIQ a été très actif et présent pendant toute l'année et ses bons coups méritent d'être soulignés. Je remercie d'ailleurs mes collègues pour leurs rapports d'activités exhaustifs grâce auxquels vous pouvez cerner l'ampleur de leur travail.

Dans le cadre des élections générales québécoises, le CIQ a organisé un grand débat entre les principaux partis politiques à la Grande Bibliothèque. Animé par Stéphan Bureau, ce débat a rassemblé près de 150 personnes. Ce fut l'occasion de sensibiliser madame Sonia LeBel, alors candidate de la CAQ et maintenant ministre responsable de l'application des lois professionnelles, aux enjeux et réalités propres à nos membres.

Le rôle associatif du CIQ est plus important que jamais. L'énergie déployée pour réaliser et offrir des formations, pour informer les membres grâce à des séances d'information ou des occasions de rencontre ou pour concevoir des instances dynamiques est impressionnante. Les colloques, les groupes de travail et les forums continuent de susciter autant d'engouement. À cet effet, nous préparons une relance du Forum des directions générales pour permettre aux directions générales de se réapproprier cette instance avec ouverture et collaboration. Vous offrir des outils efficaces et simples à utiliser est une grande source de motivation. En ce sens, **les services aux membres** occupent le haut de la liste de nos priorités.

Notre rôle-conseil auprès de l'État continue de croître au même rythme que la pertinence de nos interventions sur les dossiers variés qui vous touchent : modernisation du système professionnel, inspection professionnelle, langue française et langue de travail, immigration et relations internationales, plan santé, protection des stagiaires en milieu de travail, protection de la vie privée et administration des ordres, pour ne nommer que ceux-là.

Le regard tourné vers l'avenir

À la lumière de ces réalisations, il est difficile pour moi de réaliser cet exercice sans penser au travail qui nous attend, à ce que nous allons ensemble mettre en place. D'ailleurs, nous avons récemment créé un nouveau poste de direction des communications que nous avons rapidement pourvu avec une personne de qualité. Bien que cela se soit produit après le 31 mars 2023, cette décision visant à mieux outiller l'équipe de la permanence exprime le désir de consolider le CIQ en priorisant des choix à valeur ajoutée.

Votre force vive et votre volonté de faire avancer le système professionnel n'ont d'égaux que l'écoute et la sensibilité à l'égard de vos besoins que vous trouverez auprès de l'équipe. Nous nous poserons la question « Quelle est la pertinence de cette action pour nos membres ? » et nous nous tournerons vers vous pour des éléments de réponse porteurs et significatifs. Ensemble, nous pourrons RASSEMBLER et ÉVOLUER au bénéfice de la société québécoise.





Comité exécutif 2022-2023



Le comité exécutif du Conseil interprofessionnel du Québec est composé de sept personnes élues par l'assemblée des membres. Le directeur général du CIQ participe aux réunions sans droit de vote.

Les membres élus du comité exécutif sont :



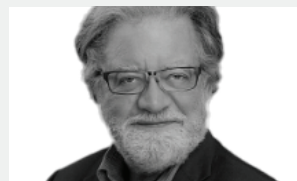
Danielle Boué
Technologue en imagerie médicale, présidente



Donald Barabé
Traducteur agréé, vice-président



Paul-André Gallant
Orthophoniste, secrétaire



Alain Bernier
Technologue professionnel, trésorier



Michel Alsayegh
Chimiste, autre membre



Jean-François Henry
Chiropraticien, autre membre



Josée Landry
Conseillère d'orientation, autre membre

Au cours de l'exercice 2022-2023, le comité exécutif a tenu :

14 réunions, dont 6 réunions spéciales et 1 réunion de réflexion stratégique et 5 assemblées des membres.



Équipe permanente du CIQ





Laurent Émery
Adm. A.
(depuis le 9 janvier 2023)
Directeur général



Julie de Gongre
Avocate
Directrice des affaires
juridiques



Pierre-Éric Langlois
Conseiller stratégique



Jocelyn Caron
(depuis le 17 octobre 2022)
Directeur – Services
aux membres



Diane Estivo
Adjointe de direction



Musie Michel-Obas
(depuis le 3 août 2022)
Adjointe administrative –
comptabilité



Nadège Zoundi
(depuis le 17 octobre 2022)
Coordonnatrice –
Services aux membres

Marc Beaudoin
(jusqu'au 28 octobre 2022)
Directeur général

Mathieu Bédard
(jusqu'au 29 avril 2022)
Analyste des politiques
publiques et tendances
socio-économiques

Elda Diaz
(jusqu'au 9 mai 2022)
Coordonnatrice –
Services aux membres

Francis Fortier
(jusqu'au 25 novembre 2022)
Analyste des politiques
publiques et tendances
socio-économiques

David Juneau
(jusqu'au 2 décembre 2022)
Conseiller principal
en communication et
affaires publiques

Yusra Maazouzi
(jusqu'au 25 octobre 2022)
Agente en communications
et affaires publiques

Djinène Méziane
(jusqu'au 12 août 2022)
Coordonnatrice –
Services aux membres

Sylvie Théodule
(jusqu'au 23 juin 2022)
Adjointe administrative
et réviseure



Actions et interventions publiques



Cette année, le CIQ a organisé plusieurs conférences et colloques qui ont permis aux membres d'approfondir des notions liées à la vie des ordres professionnels.

Le CIQ a organisé une série de quatre conférences sur la thématique de la sécurité de l'information. Plus particulièrement, ces conférences, qui ont attiré plus de 260 participants, ont notamment exploré les questions des nouvelles pratiques, de l'authentification sécurisée, la gestion des courriels, ainsi que la gestion des outils collaboratifs.

Les colloques du CIQ sont des événements d'une journée pendant lesquels les participants se familiarisent avec un sujet en particulier. Dans la dernière année, les colloques suivants ont été organisés :

- › Médias sociaux : quand les règles professionnelles balisent les communications;
- › Comment optimiser les relations publiques et gouvernementales dans le contexte d'une réforme des lois professionnelles;
- › Les enjeux qui concernent les ordres professionnels au sujet de la pénurie de la main-d'œuvre;
- › La communication inclusive liée à l'admission dans la profession;
- › Les modes alternatifs de règlement des différends dans le domaine de inspection professionnelle.

Ces colloques ont été suivis par plus de 500 participants.

Lors des élections générales québécoises, le CIQ a organisé un grand débat entre les principaux partis politiques. Tenu à la Grande bibliothèque et animé par Stéphan Bureau, ce débat a porté sur les enjeux des ordres professionnels. Fait à mentionner, madame Sonia LeBel, qui a participé au débat, est devenue ministre responsable de l'application des lois professionnelles (ordres professionnels). Cet événement a rassemblé près de 150 personnes.

Le CIQ a également organisé deux séances de sensibilisation sur la langue officielle du Québec dans un contexte d'inspection professionnelle. Dispensées par des fonctionnaires de l'Office québécois de la langue française, ces deux séances ont attiré près de 200 participants.





24 août 2022

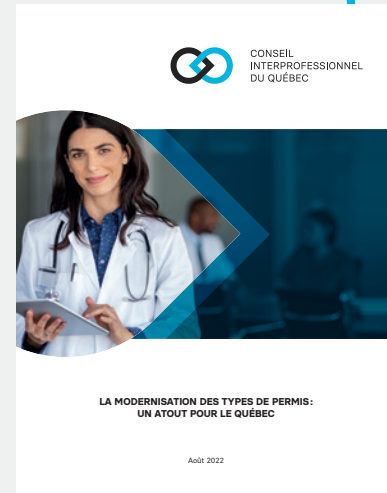
CRÉATION, FUSION, INTÉGRATION ET UNIFICATION D'ORDRES PROFESSIONNELS

Ce document s'intéresse au processus d'initiation et de décision menant à la fusion, à l'intégration et à la création d'ordres professionnels. Il suggère un rôle accru pour le Conseil dans la trajectoire menant à l'un de ces scénarios. Le Conseil propose un modèle identifiant les critères nécessaires à l'adhésion du Conseil et de ses membres à une intégration ou à une création d'ordres pour un groupe aspirant à la professionnalisation.

1^{er} septembre 2022

LA MODERNISATION DES TYPES DE PERMIS : UN ATOUT POUR LE QUÉBEC

Ce rapport de travail formule des recommandations sur le cadre existant des types de permis et d'autorisations d'exercer, sur le cadre réglementaire, ainsi que sur de nouveaux types de permis, y compris des demandes de modifications législatives.



12 septembre 2022

AGIR MAINTENANT POUR AMÉLIORER L'ACCÈS EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Ce document suggère des pistes de solutions précises, émanant des ordres, pour favoriser l'accessibilité aux soins de santé et aux services sociaux dans le cadre d'une modernisation du système de santé québécois.

Communiqués



24 mai
2022

INVITATION AUX MÉDIAS – LE MINISTRE DUBÉ ET LES CHEFS D’OPPOSITION À LA RENCONTRE DES ORDRES PROFESSIONNELS

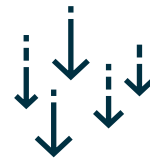


26 mai
2022

LE PRIX DU CIQ 2022 EST REMIS À JEAN-BERNARD TRUDEAU, MÉDECIN ET GRAND PROMOTEUR DE LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

27 mai
2022

LES LOIS PROFESSIONNELLES GLISSENT DANGEREUSEMENT VERS LA DÉSUÉTUDE, CROIT LE CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC

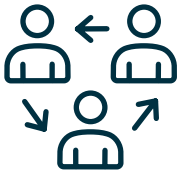


30 mai
2022

DANIELLE BOUÉ PREND LA TÊTE DU REGROUPEMENT DES ORDRES PROFESSIONNELS

21 juin
2022

REPRISE - UNE SESSION
PARLEMENTAIRE SOUS LE SIGNE DE LA
COLLABORATION SOULIGNE LE CIQ



21 octobre
2022

LE CIQ OFFRE SA COLLABORATION
AUX MINISTRES DU
GOUVERNEMENT LEGAULT

12 décembre
2022

NOMINATION DE M. LAURENT ÉMERY
À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CIQ



16 février
2023

NOMINATION À LA PRÉSIDENTIE
DE L'OFFICE DES PROFESSIONS
DU QUÉBEC : LE CIQ FÉLICITE
MME DOMINIQUE DEROME


25 janvier
2023

PREMIÈRE RENCONTRE ENTRE SONIA LABEL ET
LES 46 ORDRES PROFESSIONNELS - LE CIQ SALUE
L'OUVERTURE DE LA MINISTRE ET OFFRE SA
COLLABORATION POUR LES ANNÉES À VENIR



Consultations et rôle-conseil





Le 14 avril 2022, le CIQ a transmis une lettre au ministre de la Justice et ministre responsable de la Langue française concernant le projet de loi n° 96, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, réitérant une demande formulée dans le cadre des consultations publiques sur ce projet de loi, soit que les ordres professionnels puissent bénéficier gratuitement de l'expertise de l'Office québécois de la langue française, notamment en matière d'évaluation de la qualité de la langue française de leurs membres.

Le 26 avril 2022, l'Office des professions du Québec a sollicité les commentaires du CIQ sur les volets III et IV des travaux entrepris par l'organisme relativement à l'inspection professionnelle. Le 27 juin 2022, la présidente du CIQ a transmis une lettre à la présidente de l'Office des professions du Québec saluant le travail réalisé, tant par cet organisme que par les représentants des ordres professionnels ayant participé à ces travaux. Quelques commentaires visant la bonification des documents transmis ont également été formulés.

L'Office des professions du Québec, le 26 avril 2022, a également sollicité les commentaires du CIQ sur un projet de règlement visant à modifier le *Règlement*

sur le rapport annuel d'un ordre professionnel. En réponse à cette demande, la présidente du CIQ a envoyé une lettre à la présidente de cet organisme le 28 juin, en joignant un avis sur ce projet de règlement et un rapport produit par l'Institut de la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP).

Le 27 juin 2022, la présidente du CIQ a transmis une lettre au Commissaire à l'admission aux professions en lien avec deux rapports de vérification particulière portant sur l'analyse des sites Web des ordres professionnels. Il y était précisé que le site Web d'un ordre professionnel doit pouvoir être adapté aux besoins des utilisateurs, y compris des professionnels formés à l'étranger.

Services aux membres



Assurances collectives

Depuis 10 ans, le CIQ regroupe plusieurs ordres professionnels afin d'obtenir une couverture d'assurances collectives avantageuses pour leurs employés. La collaboration entre le CIQ et les ordres permet aux employés de bénéficier d'avantages sociaux importants, dont l'accès à des services de santé de qualité.

40
ordres

2016
salariés

Gestion d'une
masse salariale
d'un peu plus de

200 M\$

Plus de
700 000 \$
d'économies totales
chaque année

Fournisseur :
Lussier

Centre d'expertise en gouvernance des ordres professionnels du Québec (CEGOPQ)

Les activités du CEGOPQ ont été plutôt au ralenti dans la dernière année. L'année à venir verra ses activités reprendre et des formations en compréhension des états financiers et en leadership à l'animation de comité statutaire seront dispensées. Les deuxièmes cohortes pour le parcours en gouvernance (présidences et directions générales) seront formées. De plus, une nouvelle cohorte et un parcours spécialement conçu pour les administrateurs de moins de 35 ans seront également proposés; une contribution financière du Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec permettra d'offrir ce parcours gratuitement. Par ailleurs, en partenariat avec le Collège des administrateurs de sociétés, une réflexion a été amorcée afin de développer une formation en gouvernance pour les dirigeants d'expérience.

Formations

Le CIQ s'est lentement mais sûrement taillé une place de choix dans la formation à destination des équipes des ordres professionnels, voire des membres des ordres professionnels. Toujours à l'affût des nouvelles exigences législatives et réglementaires, le CIQ offre de plus des formations essentielles aux diverses fonctions occupées dans les ordres. L'offre de formations se décline en trois volets :

La formation
en salle :
cette année,
le CIQ a offert
4
formations
en salle

La formation
à distance
en simultané :
12
formations
à distance

La formation
en ligne :
10
formations
en ligne en
continu

En collaboration avec son partenaire Projets Miiro, le CIQ a l'intention de développer une médiathèque qui permettra au CIQ et à ses membres de déposer leurs formations en ligne.

Au total, plusieurs centaines de personnes ont suivi les formations du CIQ cette année.

Régimes collectifs de retraite

Le CIQ offre la possibilité d'adhérer à un regroupement pour diminuer les frais associés aux régimes de retraite collectifs. Tout ordre intéressé est invité à s'y joindre afin de bénéficier d'une économie d'échelle importante lui permettant de rester compétitif sur le marché du travail.

21
ordres et
312
employés
participants

Fournisseur :
Lussier

Économie de frais
de gestion de
25 à 75 %

Revue de presse

Par leur mission, les membres du CIQ doivent être au fait de l'actualité. Pour ce faire, certains membres utilisent le service de veille médiatique et gouvernementale du CIQ. Cette revue de presse personnalisée permet aux ordres de se tenir informés des dernières nouvelles concernant le système professionnel, tout en suivant les activités de l'Assemblée nationale. Le CIQ propose à ses membres d'adhérer à son abonnement, ce qui réduit le prix pour tous.

12
ordres
participants

Fournisseur :
**Référence
Média**

Réunions sans papier

Le CIQ propose depuis plus de 2 ans et demi une formule de réunions sans papier, exclusive aux ordres professionnels. Cette solution numérique sécuritaire et conviviale facilite le travail des conseils d'administration et des gestionnaires : planification de l'ordre du jour, procès-verbaux dynamiques, annotation des documents, gestion des présences, etc.

10
ordres
participants

Fournisseur :
Idside

Transactions bancaires

Depuis 2015, le CIQ dispose d'une entente de volume pour les transactions financières afin de réduire les frais liés aux paiements en ligne. Cette entente permet aux ordres professionnels participants de facturer plus facilement leurs membres pour diverses obligations et activités.

27
ordres
participants

Plus de
319 000
transactions par les
ordres participants

Plus de
185 M\$
en volume de
transactions

Fournisseur :
Moneris

Vote électronique

Depuis 4 ans, le CIQ offre un service partagé qui permet aux ordres d'entrer dans l'ère du vote électronique, entre autres pour les élections des conseils d'administration. Depuis l'an dernier seulement, le nombre d'ordres participants à ce service est passé de 15 à 23. Les ordres qui choisissent cette voie pour leurs élections économisent temps et argent avec cette solution clé en main.

23
ordres
participants

Fournisseur :
Scytl

Vie associative

10

A large, stylized number '10' is centered on the page. The '1' is a solid dark grey. The '0' is a dark grey ring with a colorful geometric pattern inside, consisting of several rectangular blocks in shades of pink, red, and cyan.

Comités

COMITÉS STATUTAIRES

COMITÉ D'AUDIT (2 réunions)

Présidé par M. Philippe de Villers, conseiller en ressources humaines agréé.

Les réunions du comité ont permis de recommander à l'assemblée des membres la reconduction du mandat de l'auditrice externe pour les trois prochaines années, et de valider la présentation du plan d'audit et l'analyse du rapport financier audité.

Membres du comité

- › M^{me} Paule Bernier, Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec
- › M. Louis-Philip Bonner, Ordre des audioprothésistes du Québec
- › M. Raymond Lagacé, Ordre des denturologistes du Québec
- › M^e Nathalie Parent, Ordre des administrateurs agréés du Québec

COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES (2 réunions)

Présidé par le trésorier du CIQ, M. Alain Bernier, technologue professionnel.

Le comité s'est réuni pour préparer et analyser le budget 2023-2024 du CIQ.

Membres du comité

- › M^{me} Mélanie Charbonneau, Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
- › M^{me} Josée De La Durantaye, Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec
- › M^{me} Danielle Thibaudeau, Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

COMITÉ DES ENJEUX COLLECTIFS

Présidé par la présidente du CIQ, M^{me} Danielle Boué, technologue en imagerie médicale.

Lors de l'assemblée des membres du 2 décembre 2022, et pour donner suite à la journée de réflexion stratégique des membres du comité exécutif du CIQ, il a été convenu de suspendre les travaux du Comité des enjeux collectifs en vue d'une réflexion proposée sur les comités et forums du CIQ.

Membres du comité

- › M. Michel Alsayegh, Ordre des chimistes du Québec
- › M. Bertrand Bolduc, Ordre des pharmaciens du Québec
- › M. Paul-André Gallant, Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec
- › M. Carlos Pelletier-Martinez, Ordre des géologues du Québec
- › M. Éric Poulin, Ordre des optométristes du Québec

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (3 réunions)

Présidé par le secrétaire du CIQ, M. Paul-André Gallant, orthophoniste.

Les travaux du comité ont porté sur la révision de la rémunération globale de la présidence du CIQ, sur la révision des *Règlements généraux* en ce qui concerne les comités statutaires, les comités spéciaux et les forums. Le comité a également présenté un plan de travail et un échéancier pour 2023-2024.

Membres du comité

- › M^{me} Marie-Claude Hamelin, Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
- › M. François Laliberté, Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
- › M. Nicolas Le Grand Alary, Barreau du Québec
- › M. Jean-François Lortie, Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
- › M. Éric Poulin, Ordre des optométristes du Québec
- › M^{me} Josée Rioux, Ordre professionnel des criminologues du Québec

COMITÉ DE PLANIFICATION

Présidé par le vice-président du CIQ, M. Donald Barabé, traducteur agréé.

Lors de l'assemblée des membres du 2 décembre 2022, et pour donner suite à la journée de réflexion stratégique des membres du comité exécutif du CIQ, il a été convenu de suspendre les travaux du comité de planification, en vue d'une réflexion proposée sur les comités et forums du CIQ. Il a toutefois été convenu que celui-ci se réunira au besoin.

Membres du comité

- › M^{me} Paule Bernier, Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec
- › M. Philippe Larivière, Ordre des chiropraticiens du Québec
- › M. Carlos Pelletier-Martinez, Ordre des géologues du Québec
- › M^{me} Manon Poirier, Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec

Comité organisateur de la journée de l'admission (6 réunions)

Six ordres ont tenu six rencontres afin d'organiser la journée de l'admission à laquelle 70 personnes ont participé. Lors de cet événement, des conférenciers ainsi que des panélistes ont fait un survol des concepts et enjeux liés à la diversité (culturelle, autochtone, LGBTQ2+). Les présentations et échanges ont porté sur des outils concrets et des pratiques visant des communications adaptées à la fois à la diversité et aux obligations liées à l'admission à un ordre professionnel.

Comité organisateur de la journée de l'inspection professionnelle (5 réunions)

Un comité de trois personnes s'est réuni à cinq reprises afin d'organiser le *Colloque de l'inspection professionnelle* auquel 108 personnes ont participé. L'objectif de ce colloque était de sensibiliser les intervenants de l'inspection professionnelle à l'approche des spécialistes de la médiation pour résoudre les différends les plus complexes. Les conférenciers ont fait valoir que l'application systématique des principes de prévention et de résolution des différends dans le cadre des interventions d'inspection professionnelle permet de mieux protéger le public, tout en respectant les valeurs professionnelles et en minimisant les coûts humains, sociaux et financiers associés.

Groupes de travail

Groupe de travail sur la *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail* (6 réunions)

Le Groupe de travail, composé de 23 membres, a tenu six rencontres entre la fin mai à la mi-juin 2022 afin de mieux comprendre les nouvelles responsabilités des ordres concernant l'encadrement des milieux de stage. Le Groupe de travail a souhaité partager les documents déjà disponibles au sein des ordres plutôt que d'en produire un nouveau pour le CIQ.

Groupe de travail sur les changements climatiques (4 réunions)

Pilotant un dossier d'intérêt pour le CIQ, le groupe a continué ses discussions sur la place de la protection du public dans le contexte des impacts des changements climatiques. Au cours des quatre réunions, les membres ont discuté de la manière dont les professions pouvaient contribuer à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci. Le Groupe de travail a produit du contenu qui pourrait alimenter un document de positionnement du Conseil. La dernière réunion a eu lieu en décembre 2022. Le CIQ soumettra à nouveau le sujet à ses tables sectorielles.

Groupe de travail sur la pénurie de la main-d'œuvre (4 réunions)

Les quatre rencontres du Groupe de travail en 2022 ont permis d'identifier les enjeux du système professionnel par rapport à la pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans plusieurs secteurs de l'économie québécoise. Les membres ont aussi discuté des solutions externes pour remédier à cette pénurie. Ils ont également discuté d'autres solutions, internes aux ordres. Le Groupe de travail poursuivra ses discussions en 2023 afin de fournir des recommandations qui feront l'objet d'un document de positionnement du CIQ.

Groupe de travail sur l'encadrement des Systèmes d'intelligence artificielle (SIA) (9 réunions)

Durant l'été 2022, le Groupe de travail, composé de 24 membres, a tenu neuf rencontres. Son mandat visait à mettre en place les premiers outils d'accompagnement spécifiques à l'implantation et à l'intégration de SIA dans la pratique professionnelle québécoise. À cette fin, les rencontres ont permis de déterminer que les besoins en accompagnement devraient concerner les professionnels qui utilisent une telle aide à la décision appuyée par un SIA. Le Groupe de travail a été mis en veilleuse en décembre 2022, à la suite du départ de l'officier responsable. Avant son départ, il rédigeait un document sur ce qu'est un SIA pour le système professionnel, contenant des réponses aux principales questions des ordres, ainsi qu'un second document s'appuyant sur des évaluations d'impact de l'intelligence artificielle. Le CIQ souhaite relancer le dossier des SIA dans les premiers mois de l'année 2023-2024.

Groupe de travail sur les organismes d'intégration en emploi (5 réunions)

Les travaux antérieurs du CIQ sur l'intégration des personnes immigrantes ont conclu à un manque d'information et à des incohérences quant au rôle des ordres et à leurs processus d'admission. Ce groupe souhaite établir des relations avec les organismes qui sont en amont du parcours d'intégration des personnes immigrantes afin de voir quels sont leurs besoins au niveau de l'accompagnement de personnes immigrantes qui souhaitent obtenir un permis de pratique délivré par un ordre professionnel québécois. Ce groupe de trois personnes a tenu cinq rencontres. Un sondage a été envoyé (septembre 2022) à plus de 70 organismes en employabilité ou en intégration des personnes immigrantes. Les résultats ont permis d'établir les principaux éléments d'informations dont ces groupes aimeraient disposer. Une rencontre de discussion sera organisée prochainement pour savoir sous quelle forme les groupes répondants souhaitent obtenir l'information.

Groupe de travail sur la télésanté (3 réunions)

Les trois rencontres tenues au début de l'été 2022, avec les 13 participants, avaient pour objectif principal de produire une définition commune de la télésanté. Le comité a suspendu ses travaux pour le moment. Il reste des éléments à travailler qui n'ont été abordés que partiellement : le consentement, la signature électronique, la tenue de dossiers et le corridor de sécurité.

Groupe de travail sur la protection des renseignements personnels et l'application de la Loi 25 pour les ordres professionnels (12 réunions)

Dix participants ont tenu une douzaine de rencontres pour discuter du projet de loi 64, devenu la Loi 25, qui modifierait de manière substantielle, à compter de septembre 2022, les obligations légales des ordres en matière de protection des renseignements personnels qu'ils détiennent. Le Groupe a produit un document de références pour les ordres qui explique ces principales obligations. Dans ce guide, les ordres trouvent également une liste importante d'outils d'accompagnement et de modèles afin de pouvoir remplir plus facilement leurs nouvelles obligations tant pour la *Loi sur l'accès à l'information* que pour la *Loi pour la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*. Le Groupe a également encadré la production de deux formations asynchrones, disponibles sur la médiathèque du CIQ. L'une s'adresse aux ordres professionnels, tandis que l'autre vise plus spécifiquement les professionnels en cabinet privé.



Forums

Forum des présidences (2 réunions)

Le Forum des présidences s'est réuni afin de discuter de plusieurs questions centrales pour les ordres professionnels. Le dossier sur la modernisation des lois professionnelles et des champs d'exercice est demeuré au cœur des discussions.

Forum conjoint des présidences et des directions générales (1 réunion)

Un Forum conjoint des présidences et des directions générales s'est réuni à l'automne afin de présenter une vue d'ensemble des propositions faites par le CIQ sur la modernisation du système professionnel.

Forum des directions générales (2 réunions)

Le Forum s'est réuni afin de discuter de plusieurs éléments stratégiques et opérationnels pour les ordres professionnels.

Forum de l'admission (2 réunions)

Le Forum de l'admission a tenu deux rencontres en 2022. Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) est venu présenter certains de ses programmes. Le Forum a discuté du rapport du Commissaire à l'admission aux professions concernant les sites internet des ordres. Le Forum a également fait état des besoins grandissants de nombreuses autres professions, non visées initialement par certains programmes du MIFI. À compter de juin 2022, toutes les professions réglementées nécessitant une formation d'appoint ont eu accès aux mesures prévues au Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences (PAFFARC). Le Forum a discuté de la loi sur les stages (*Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail*).

Forum des conseillères et conseillers juridiques (2 réunions)

Le Forum s'est réuni à deux reprises. Au cours de ces deux rencontres, les membres du forum ont échangé sur les enjeux afférents au projet de loi n° 3, *Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives*. Les membres ont également échangé sur les obligations et les bonnes pratiques liées à la Loi 25, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*.

Forum de l'inspection professionnelle

Le 16 novembre 2022, le CIQ a organisé un colloque pour les membres du forum de l'inspection professionnelle intitulé *L'approche de règlement des différends appliquée à l'inspection professionnelle – une formule gagnante pour protéger le public*.

Forum des syndicats et Forum des secrétaires de conseil de discipline

Ces Forums ne se sont pas réunis en 2022.

Programme de reconnaissance



Prix du CIQ 2022

Le *Prix du CIQ* est la plus haute distinction du Conseil interprofessionnel du Québec. Il souligne l'engagement extraordinaire d'une personne dans l'avancement de sa profession et du système professionnel.

Dr Jean-Bernard Trudeau, médecin, lauréat 2022 du Prix du CIQ

C'est devant les représentants des 46 ordres professionnels que la présidente sortante du Conseil interprofessionnel du Québec, madame Guylaine Desrosiers, a remis le *Prix du CIQ 2022* au Dr Jean-Bernard Trudeau, médecin, afin de souligner une carrière exceptionnelle qui a culminé par une importante contribution à la campagne de vaccination contre la COVID-19.

Il devient la 33^e personne à recevoir cet honneur.

«Plusieurs personnes clés ont permis de déployer la plus grande campagne de vaccination de l'histoire du Québec et Jean-Bernard est certainement l'une d'elles», a expliqué la présidente sortante du CIQ, madame Desrosiers. *«C'est grâce à son impulsion que des dizaines de professions supplémentaires regroupant des milliers de membres ont été autorisées à pratiquer la vaccination afin de lutter contre la COVID-19.»*



Une carrière sous le signe de la collaboration

Diplômé en médecine de famille de l'Université de Sherbrooke (1982) et en administration de la santé de l'Université de Montréal (2002), le Dr Jean-Bernard Trudeau a occupé des postes de clinicien ainsi que de gestionnaire au sein du réseau de la santé et des services sociaux au cours des 30 dernières années. Le Dr Trudeau s'est également impliqué activement afin de moderniser le système professionnel québécois. Une de ses contributions les plus marquantes est certainement la présidence d'un comité gouvernemental dont le rapport « Partageons nos compétences » a permis l'adoption en 2012 d'une réforme majeure dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. Tout au long de sa carrière, et plus spécifiquement durant ses huit années dans certaines des plus hautes fonctions du Collège des médecins du Québec, il a été un grand promoteur de l'interprofessionnalisme. Ses efforts ont notamment permis l'élargissement des actes autorisés pour les pharmaciens québécois qui figurent aujourd'hui comme des leaders mondiaux dans leur domaine.

« *Ce prix demeure pour moi le reflet de la reconnaissance de merveilleuses collaborations interprofessionnelles productives et qui ont fait la différence!* », a déclaré le Dr Jean-Bernard Trudeau.

Jury de sélection

- › M. Philippe de Villers, président, Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec, *président du jury*
- › M^{me} Paule Bernier, présidente, Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec
- › M^e Jean Paul Dutrisac, notaire et récipiendaire en 2017
- › M. François Laliberté, président, Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
- › M^{me} Anne-Marie Poitras, présidente et chef de la direction, Chambre de l'assurance de dommages

Mérites du CIQ 2022-2023

Ces distinctions soulignent la contribution et l'implication d'un ou d'une professionnelle sous la recommandation de leur ordre professionnel. Chaque ordre peut ainsi décerner une médaille par année.



Nathalie Bédard,
évaluatrice agréée



Alain Bibeau,
ergothérapeute



André Bonnici,
pharmacien



Diane Borgia,
criminologue



Gaston Boulay,
architecte



Stéphane Brassard,
physiothérapeute



Robert Cabana,
denturologiste



Nathalie Coté,
agronome



**Louise Champoux-
Paillé**



Barry Dolman,
dentiste (à titre
posthume)



Sylvie Gagnon,
inhalothérapeute



Céline Giroux,
orthophoniste



Nathalie Houle,
comptable
professionnelle agréée



Caroline Lavoie,
hygiéniste dentaire



France Levert,
urbaniste



Monique Nadeau,
psychoéducatrice



André Normandeau,
psychologue



Véronique Phan Cong,
médecin



Julie Poirier,
infirmière



**Jeanne-Nathalie
Raymond,**
opticienne
d'ordonnances



Guy Savard,
audioprothésiste



Mejda Shaiek,
sage-femme



Einrika Siguineau,
diététiste (à titre
posthume)



Richard Silver,
travailleur social



Pierre Tessier,
dentiste



Lise Therrien,
infirmière auxiliaire



Benoît Tousignant,
optométriste



Laval Tremblay,
technologe
professionnel



Gilles Vanasse,
arpenteur-géomètre



Simon Verge,
médecin vétérinaire



États financiers

Exercice terminé le
31 mars 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	50
Résultats	52
Évolution de l'actif net	53
Bilan	54
Flux de trésorerie	55
Notes complémentaires	56
Annexes	59

Rapport de l'auditeur indépendant

demersbeaulne
alliés en affaires



Aux membres de
Conseil interprofessionnel du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Conseil interprofessionnel du Québec (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel 2022-2023, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

DEMERS BEAULNE, S.E.N.C.R.L.
CABINET MONTRÉAL
1800, AV. MCGILL COLLEGE, BUREAU 600
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3J6, CANADA
T +1 514 878.9631 F +1 514 874.0319
DEMERSBEAULNE.COM



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- › nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- › nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- › nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- › nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- › nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾

Société de comptables professionnels agréés
Montréal, le 25 mai 2023

demersbeaulne 
alliés en affaires

1. CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A127716

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Contributions des Ordres (annexe A)	1 138 799	1 095 000
Contributions spéciales des Ordres (annexe B)	-	163 748
Inscriptions, formations et activités (annexe C)	199 010	185 697
Prix et Mérite du CIQ et autres commandites	65 000	135 000
Colloques et congrès	49 979	180 940
Ristourne regroupement – assurances collectives	73 929	73 808
Autres produits – services partagés	63 618	73 023
Intérêts	13 058	4 278
	1 603 393	1 911 494
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales	803 316	803 708
Inscriptions, formations et activités (annexe C)	100 498	113 848
Prix et Mérite du CIQ	53 844	65 742
Mandats particuliers et projets planifiés (annexe D)	60 099	199 393
Centre d'expertise en gouvernance des ordres professionnels québécois	1 557	25 517
Colloques et congrès	8 977	61 526
Formation du personnel	23 418	18 150
Allocations – président	77 100	48 718
Allocations – comité exécutif	30 028	30 028
Frais de représentation	20 490	4 623
Frais de déplacement	7 545	723
Réunions	105 607	47 069
Loyer, électricité et taxes	156 449	141 100
Assurances	2 986	2 782
Technologie de l'information	41 726	61 047
Papeterie, imprimerie et timbres	2 591	20 866
Fournitures et frais de bureau	18 277	18 351
Honoraires	133 810	45 592
Publication et promotion	41 850	43 981
Autres charges – services partagés	104 704	90 881
Frais financiers	8 285	9 500
Amortissement des immobilisations corporelles	33 702	32 616
Amortissement de l'actif incorporel	-	2 000
	1 836 859	1 887 761
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(233 466)	23 733

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2023

	Investi en immobilisations	Non affecté	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	125 015	237 796	362 811	339 078
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(33 702)	(199 764)	(233 466)	23 733
Investissement en immobilisations	17 570	(17 570)		
Solde à la fin	108 883	20 462	129 345	362 811

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Bilan


Au 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	93 383	320 481
Comptes clients et autres créances (note 3)	16 437	37 232
Frais payés d'avance	76 090	77 035
	185 910	434 748
Immobilisations corporelles (note 4)	108 883	125 015
	294 793	559 763
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	102 052	167 953
Revenus perçus d'avance (note 6)	63 396	28 999
	165 448	196 952
Actif net		
Investi en immobilisations	108 883	125 015
Non affecté	20 462	237 796
	129 345	362 811
	294 793	559 763

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(233 466)	23 733
Éléments sans incidence sur la trésorerie :	-	
Amortissement des immobilisations corporelles	33 702	32 616
Amortissement de l'actif incorporel	-	2 000
	(199 764)	58 349
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(9 764)	22 331
	(209 528)	80 680
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 570)	(44 161)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(227 098)	36 519
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	320 481	283 962
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	93 383	320 481

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Constitution et objectifs de l'organisme

Le Conseil interprofessionnel du Québec est une personne morale sans but lucratif, constitué par le Code des professions (L.R.Q., chapitre C-26).

Le Conseil est la voie collective des 46 Ordres professionnels du Québec et il agit à titre d'organisme conseil auprès du gouvernement du Québec, tel qu'il est décrit par le Code des professions. Il favorise la concertation et les services entre les Ordres. Il promeut l'excellence des services professionnels et la protection du public.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les NCOSBL font partie des PCGR canadiens.

Constataion des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de contributions sont comptabilisés sur les périodes couvertes par le service.

Les revenus d'inscriptions, de formations et d'activités, de prix et mérite et autres commandites, le colloque des dirigeants des Ordres, les colloques et congrès sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les autres produits (services partagés) sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les biens et les services ont été livrés ou rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placements et ceux de la ristourne regroupement assurances collectives sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier et équipement	dégressif	20 %
Équipement informatique	dégressif	30 %
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement.

Notes complémentaires

31 mars 2023

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

3. Comptes clients et autres créances

	2023	2022
	\$	\$
Comptes clients	6 043	30 324
Taxes à la consommation à recevoir	10 394	6 908
	16 437	37 232

4. Immobilisations corporelles

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	154 757	125 002	29 755
Équipement informatique	93 438	57 054	36 384
Améliorations locatives	89 523	46 779	42 744
	337 718	228 835	108 883
			125 015

Notes complémentaires

31 mars 2023

5. Crédeurs

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	56 729	100 072
Salaires et vacances à payer	30 853	50 729
Cotisations à payer – REER des employés	14 470	17 152
	102 052	167 953

6. Revenus perçus d'avance

Les revenus perçus d'avance sont composés de commandites et d'inscriptions reçues pour des activités qui seront réalisées au cours du prochain exercice.

	2023	2022
	\$	\$
Inscriptions perçues d'avance	64 316	28 999

7. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux et d'une entente de services totalisent 507 621\$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2024	181 091
2025	176 557
2026	149 973

8. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent l'organisme à divers risques financiers. Les risques financiers importants découlant d'instruments financiers sont résumés ci-dessous :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit en raison de ses actifs financiers. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'un tiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers.

Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	Contributions de base	Contributions de base
	\$	\$
Annexe A – Contributions des Ordres		
Acupuncteurs	9 355	8 924
Administrateurs agréés	13 751	12 915
Agronome	21 119	19 333
Architectes	24 583	23 300
Arpenteurs-géomètres	10 132	9 863
Audioprothésistes	6 131	5 878
Avocats	53 882	52 098
Chimistes	19 586	18 800
Chiropraticiens	11 152	11 012
Comptables professionnels agréés	58 793	57 088
Conseillers et conseillères d'orientation	18 050	17 334
Conseillers en ressources humaines agréés	39 266	37 777
Criminologues	12 854	12 037
Dentistes	27 927	27 163
Denturologistes	8 585	8 582
Diététistes	21 109	20 318
Ergothérapeutes	30 415	29 293
Évaluateurs agréés	10 018	9 601
Géologues	10 132	9 581
Huissiers de justice	5 712	5 349
Hygiénistes dentaires	31 422	30 458
Infirmières et infirmiers	76 585	73 862
Infirmières et infirmiers auxiliaires	53 768	52 406
Ingénieurs	66 812	66 425
Ingénieurs forestiers	14 447	13 949
Inhalothérapeutes	25 075	24 217
Médecins	52 088	50 487
Médecins vétérinaires	18 993	17 735
Notaires	22 789	22 138
Opticiens d'ordonnances	15 746	15 426
Optométristes	12 400	11 750
Orthophonistes et audiologistes	21 964	21 087
Pharmaciens	36 970	35 747
Physiothérapie	35 559	33 969
Podiatres	4 667	4 432
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	28 597	27 213
Psychologues	35 428	34 242
Solde à reporter	965 862	931 789

Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	Contributions de base	Contributions de base
	\$	\$
Annexe A – Contributions des Ordres (suite)		
Solde reporté	965 862	931 789
Sages-femmes	4 399	4 278
Sexologues	8 915	8 241
Techniciennes et techniciens dentaires	7 767	5 322
Technologistes médicaux	25 336	24 806
Technologues professionnels	20 634	20 291
Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale	31 591	30 416
Traducteurs, terminologues et interprètes agréés	18 431	16 641
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	44 330	42 590
Urbanistes	11 534	10 626
	1 138 799	1 095 000



Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Annexe B – Contributions spéciales des Ordres	-	
Acupuncteurs	-	1 334
Administrateurs agréés	-	1 931
Agronome	-	2 891
Architectes	-	3 484
Arpenteurs-géomètres	-	1 475
Audioprothésistes	-	879
Avocats	-	7 791
Chimistes	-	2 811
Chiropraticiens	-	1 647
Comptables professionnels agréés	-	8 537
Conseillers et conseillères d'orientation	-	2 592
Conseillers en ressources humaines agréés	-	5 649
Criminologues	-	1 800
Dentistes	-	4 062
Denturologistes	-	1 283
Diététistes	-	3 038
Ergothérapeutes	-	4 381
Évaluateurs agréés	-	1 436
Géologues	-	1 433
Huissiers de justice	-	800
Hygiénistes dentaires	-	4 555
Infirmières et infirmiers	-	11 046
Infirmières et infirmiers auxiliaires	-	7 837
Ingénieurs	-	9 933
Ingénieurs forestiers	-	2 086
Inhalothérapeutes	-	3 621
Médecins	-	7 550
Médecins vétérinaires	-	2 652
Notaires	-	3 311
Opticiens d'ordonnances	-	2 307
Optométristes	-	1 757
Orthophonistes et audiologistes	-	3 153
Pharmaciens	-	5 346
Physiothérapie	-	5 080
Podiatres	-	663
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	-	4 069
Psychologues	-	5 121
Solde à reporter	-	139 341

Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2023

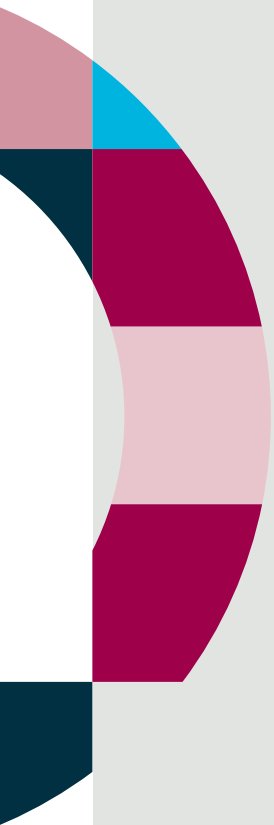
	2023	2022
	\$	\$
Annexe B – Contributions spéciales des Ordres (suite)		
Solde reporté	-	139 341
Sages-femmes	-	640
Sexologues	-	1 232
Techniciennes et techniciens dentaires	-	796
Technologistes médicaux	-	3 710
Technologues professionnels	-	3 034
Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale	-	4 549
Traducteurs, terminologues et interprètes agréés	-	2 488
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	-	6 369
Urbanistes	-	1 589
	-	163 748
Annexe C – Inscriptions, formations et activités		
Produits – Inscriptions		
Formations – en ligne	85 360	44 750
Formations – autres	43 273	43 000
Formation – administrateurs des Ordres	26 495	11 350
Formation – inspection professionnelle	18 234	30 000
Formation – gestion ethnoculturelle	18 118	14 750
Formation – membres-conseils de discipline	7 530	12 543
Formation – Centre d'expertise en gouvernance des ordres professionnels québécois	-	29 304
	199 010	185 697
Charges – Formations et activités		
Formations – autres	49 200	20 000
Formation – inspection professionnelle	20 525	13 366
Formation – gestion ethnoculturelle	7 038	5 977
Formation – membres-conseils de discipline	2 779	9 000
Formation – administrateurs des Ordres	4 810	30 000
Formation – frais d'organisation et de conception	14 115	34 505
Formation – syndics	2 031	1 000
	100 498	113 848

Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Annexe D – Mandats particuliers et projets planifiés		
Mandats particuliers		
Honoraires	46 933	76 250
Projets planifiés		
Enjeu « Intégration professionnelle des personnes immigrantes »	13 166	19 370
Support – Planification stratégique CIQ	-	24 778
Grand chantier – Avenir système professionnel	-	70 874
Enjeu « Impact du numérique sur les professions réglementées »	-	8 121
	13 166	123 143
	60 099	199 393





CONSEIL
INTERPROFESSIONNEL
DU QUÉBEC

RASSEMBLER.
ÉVOLUER.

550, rue Sherbrooke Ouest, Tour Ouest
Bureau 2050, Montréal (Québec) H3A 1B9
Téléphone : 514 288-3574
Télécopieur : 514 288-3580
ciq@professions-quebec.org

professions-quebec.org